

Réorganisation des points de collecte de tri

V = Verre

E = Emballages et papiers

T = Textile

H = Huiles et piles usagées

La simplification du geste de tri mise en place au 1er mai 2021 permet de mettre dans les colonnes de tri 100% de vos emballages et papiers. Aussi, une réorganisation de vos points de collecte a été décidée en collaboration avec les élus de votre commune. Voici les points de tri à votre disposition :

▶ Bourg - ancienne décharge du Cros



Merci d'apporter vos huiles et piles usagées à la déchèterie de Pontaurmur

▶ Laschamps



▶ Les Isserts (côté Villossanges)



Mise en place en novembre



LANDOGNE
PUY-DE-DÔME

Infos Mairie 04 73 79 82 60



Le tri se simplifie,
100%
des papiers et des emballages vont dans la colonne de tri ou le bac jaune.